



LIVRET D'ACCUEIL

PSH

Livret d'information mis à jour le 8 janvier 2025

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 42991 75 auprès du
préfet de région d'Ile-de-France.

EDITO

DELIX s'inscrit dans une politique d'égalité des chances afin de permettre à tous les apprenants d'accéder à ses formations et de développer leur potentiel.

Nous savons que 20 % de la population active est considérée comme en situation de handicap. Selon le dernier référencement en 2020, la France compte près de 12 millions de personnes en situation de handicap. Parmi elles, 18 % sont au chômage, ce qui représente près du double de la moyenne nationale. En 2018, le législateur a renforcé la loi « handicap » de 2005 afin de faciliter l'inclusion des personnes porteuses d'un handicap en termes d'emploi.

DELIX s'engage donc pour tout stagiaire présentant une situation de handicap à :

- Prendre en compte les besoins du stagiaire en situation de handicap ;
- Etudier des aménagements spécifiques pour son accompagnement tout au long de sa formation ;
- L'accompagner dans ses démarches.

DELIX se donne pour mission de déployer les moyens humains, matériels et techniques afin de favoriser l'accueil, l'accompagnement et l'insertion professionnelle des apprenants en situation de handicap.

Vous trouverez dans ce livret d'accueil toutes les informations essentielles sur l'accessibilité de nos formations, le dispositif d'accompagnement déployé pour les apprenants en situation de handicap, de même que les aménagements mis en place.

Enfin vous trouverez tous les contacts utiles.

Didier ECLIMONT

SOMMAIRE

DEFINITIONS 5

VOUS ACCOMPAGNER 7,8,9.

DEFINITIONS

QU'EST-CE QUE LE HANDICAP ?

Est considéré comme un handicap :

- La limitation d'activité ou restriction de la participation à la vie en société subie par une personne en raison d'une altération d'une fonction ou d'un trouble de santé invalidant ;
- Toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant ;
- L'incapacité d'une personne à vivre et à agir dans son environnement en raison de déficiences physiques, mentales, ou sensorielles. Cela se traduit la plupart du temps par des difficultés de déplacement, d'expression ou de compréhension chez la personne atteinte.

VOUS ACCOMPAGNER

QUI M'ACCOMPAGNE ?

DELIX a nommé un référent Handicap, Monsieur Didier Eclimont.

Sa mission est d'accueillir et de veiller à l'intégration des stagiaires en situation de handicap.

Le référent handicap veille à votre accompagnement dans un souci d'équité.

Le référent handicap est votre interlocuteur privilégié dans vos démarches et fait en sorte que vous puissiez accéder à la formation dans les meilleures conditions possibles, sur le principe de l'équité.

Vous pouvez joindre le référent handicap par téléphone Monsieur Didier Eclimont au 06 61 91 54 14 ou par courriel à d.eclimont@delix.fr.



Procédure pour favoriser l'accueil dans les meilleures conditions d'un futur stagiaire porteur d'un handicap visible ou invisible.

Etape 1 :

Rencontre avec le stagiaire pour vérifier la possibilité de la mise en place de la formation souhaitée et collecter ses attentes.

Etales 2 :

Consultation du Kit pratique Agefiph

Etape 3 :

Consultation, suivant le profil du stagiaire et les éventuels ajustements à mettre en place identifiés, de professionnels tels que :

Bastien GIESBERGER ([Agefiph](#) / rhf-idf@agefiph.asso.fr)

Julie Dachez (Association Tous sensibles à l'Autisme) :

<https://juliedachez.com/a-propos/>

Etape 4 :

Compte rendu détaillé au stagiaire des éventuels aménagements qui pourront être mis en place pour l'accueillir au sein de la formation.

QUAND PARLER DE MON HANDICAP ?

À tout moment, vous pouvez faire part de votre handicap et ce, dès votre prise de contact auprès de la société DELIX.

Lors de la prise de contact avec les responsables des ressources humaines de votre entreprise, nous demandons si des aménagements sont nécessaires. Si vous préférez parler de votre situation de handicap directement avec le référent handicap, il vous suffira d'envoyer un mail à d.eclimont@delix.fr ou de nous appeler au 06 61 91 54 14.

Dès l'instant que le référent handicap est informé de votre situation, il peut convenir d'un rendez-vous avec vous afin de mettre en place les aménagements nécessaires au bon déroulement de votre formation.

COMMENT ADAPTER MA FORMATION ?

Au cours de l'entretien que vous aurez avec le référent handicap, en fonction de vos besoins, DELIX s'engage à mettre en œuvre les adaptations nécessaires dans la mesure de ses moyens.

Selon votre situation de handicap, ces aménagements peuvent varier. Ceux-ci peuvent par exemple :

- Aménager les modalités générales d'évaluation au cours de la formation
- Voir avec les ressources humaines de votre entreprise un accompagnement individuel de votre formation
- Etc.

COMMENT EST ORGANISER LE SUIVI DE MA FORMATION ?

Tout au de votre formation, votre référent handicap DELIX reste à votre écoute, de même que le formateur.

Le référent handicap suit votre évolution et assure une liaison journalière avec votre formateur ainsi qu'avec les différents services administratifs de l'organisme.

Votre référent handicap peut, si vous le souhaitez, vous orienter vers d'autres structures d'accompagnement avec lesquelles il est par ailleurs en relation. S'il n'est pas en mesure de proposer les adaptations nécessaires pour vous permettre de suivre la formation dans les meilleures conditions, il saura également vous adresser vers les interlocuteurs compétents.

Le référent handicap s'engage à respecter le caractère confidentiel de vos échanges et ne transmet aucune information vous concernant sans votre accord.

Mise à jour 25 JANVIER 2025

SIEGE SOCIAL : 27, BLD SAINT-MARTIN-75003-PARIS
Mob : 06 61 91 54 14 Tel : 01 44 18 50 08 Fax : 01 42 72 14 39
E-mail : d.eclimont@delixconseil.fr
N° 501 844 740 R.C.S. PARIS - CODE APE : 8559A
N°SIRET : 501 844 740 00016
N°TVA INTRACOMMUNAUTAIRE : FR45501844740